



A propos de la grève chez Pizzorno: le point de vue de l'ABI Association bagnolaise d'information

Le bon sens!

L'ABI, Association bagnolaise d'information, est partie prenante sur le stockage des ordures ménagères. En effet, la commune de Bagnols-en-Forêt possède une décharge dont les sites sont actuellement exploités. Le président William Dumont souhaite apporter sa touche d'empêcheur de tourner en rond...

Que pensez-vous de cette grève?

Les ouvriers en grève demandent, comme leur patron, une dérogation pour le Balançon. Ils craignent pour leur emploi. Sans mettre en doute leurs craintes, on peut constater ta belle alliance objective avec leur employeur qui ne devrait pourtant pas avoir trop de difficultés pour les affecter dans un groupe de près de 4000 salariés.

Et des déclarations des différents élus ?

La décharge des Lauriers est fermée depuis 2011 pour mauvaise gestion par le groupe Pizzorno! Cela fait des décennies que les élus locaux connaissent le problème et n'ont pas trouvé de solution. Le maire de Bagnols, Michel Tosan, a obtenu la fermeture du site de Bagnols en 2011 et demandé sa réouverture en 2016. Le conseil municipal de Bagnols a donné un avis favorable à la réouverture du site 3 situé sur son territoire ainsi qu'à la création d'un nouveau trou pour enfouir et à la création d'une usine à proximité de l'existant. Les élus sont tous au pied du mur pour avoir gouverné sans prévoir.

Que va décider le préfet?

Enfouir au Balançon, enfouir à Bagnols, exporter en dehors du département... Il dit ne pas avoir arrêté sa position, vous l'avez compris, nos déchets valent de l'or. Du côté de Bagnols, il ne peut que pour l'instant proposer la rehausse du site 3 pour 450000 tonnes sur 7 ans alors qu'en réunion, Bertora annonçait que cette rehausse ne durerait que quelques mois, le temps que le site 4 avec usine de pré-traitement se mette en place.

Vos préconisations?

Traitement des déchets, mise en place de filières de recyclage, traitement des fins de repas, fermentescibles et élimination des déchets ultimes résiduels restants sont de la responsabilité des élus. Environ 30% des déchets sont des déchets alimentaires que l'on devrait trier et transformer en compost ou en gaz injectable dans le réseau, 55 % seraient recyclables s'ils n'étaient déversés pèle-mêle, à quelques exceptions près, au Cannet-des-Maures. Seuls les 15 % dits ultimes devraient être enfouis dans des sites comparables à celui de Bagnols. La réduction des volumes va de pair avec une taxe incitative équitable, en fonction du poids ou du volume, ce qui pénalisera les citoyens qui ne se sentent pas concernés par la réduction des déchets à la source qui devrait être l'affaire de tous. C'est le seul chemin utile et réalisable pour le bien commun des hommes et de la terre.

Source Var Matin 6/2/2018.